

Les conseillers municipaux d'Uzès sont appelés à donner leur avis sur le regroupement de l'actuelle Communauté de Communes de l'Uzège avec la celle de Lussan et avec 7 communes du canton de Saint-Chaptes.

Les conseillers municipaux des groupes Uzès Citoyenne et Uzès en Mouvement sont totalement favorables à ce regroupement.

Ce projet s'inscrit dans la ligne du travail réalisé avec succès pour la rédaction du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale), voté à l'unanimité ; et il s'inscrit dans la ligne du pays, auquel adhère notre commune. Il pourrait un jour s'étendre à la Communauté de Communes du Pont du Gard, et retrouver ainsi la majorité des communes signataires du SCoT et adhérentes du Pays.

Uzès affirme ainsi son rôle de ville centre, déjà reconnu depuis longtemps par une majorité des habitants de ce territoire ; celui-ci pourvoit un grand nombre des collégiens et des lycéens d'Uzès, des employés des entreprises uzétiennes, des membres des associations et des clients des commerces de notre ville.

Ce projet de nouvelle EPCI marque la volonté d'un territoire rural, au caractère affirmé, de choisir son propre destin. De choisir le type de développement, économique, culturel, social et sociétal auquel il prétend. D'y cultiver un style et une qualité de vie auquel ses habitants ne veulent pas renoncer. Et de se démarquer des communautés d'agglomérations qui le convoitent.

Chrystelle Jimenez, Francette Saze, Marie-Christine Tomas,
Martial Jourdan, Simon Subtil, Alain Taissère
Elus des groupes Uzès Citoyenne et Uzès en Mouvement.

11 février 2010